

CONSEIL D'ÉCOLE du 24 Juin 2008

Ont participé à cette réunion : - **madame Caprais Vanessa, conseillère municipal**
- **les représentants de parents d'élèves**
- **les enseignants de l'école**

NB. Les textes concernant les Conseils d'École préconisent la présence de 2 élus .

A. Bilan de l'année 2007-2008

Chaque parent a été invité à s'exprimer. Ont été abordés les sujets suivants :

- **l'effectif** important en **CM1** à savoir 31 élèves
- les problèmes de **remplacement des enseignants**
- la **suppression du goûter en maternelle** dans le cadre de la lutte contre l'obésité
- les **inquiétudes** liées à l'utilisation de la **base-élèves**
- le **dépistage des troubles du langage en GS** par la médecine scolaire
- le refus des enseignants d'entrer dans le dispositif des **stages de remise à niveau**
- la mise en place de règles de vie de classe en cas de problèmes de comportement
- le signalement aux familles de tout incident portant atteinte à leur enfant
- l'absence de sortie hors-commune pour les élèves de CE1B
- la qualité du spectacle présenté en clôture du projet "musique "

B. Préparation de la rentrée 2008

* *Effectifs*

- **Départs prévus** : 10 familles soit 19 élèves, 1 enseignante madame Zimmermann

- **Elèves inscrits en juin** :

PS1 (26), PS2 (34), MS (41), GS (34)	soit 135
CP (38), CE1 (45), CE2 (48), CM1 (41), CM2 (43)	soit 215

- **Arrivées prévues** : 1 professeur des écoles habilité en Anglais et pour le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté) : 2 personnes à temps complet sur le canton de St Aubin, une enseignante spécialisée supplémentaire et une psychologue scolaire.

* **Critères de répartition dans les classes** : Il est actuellement impossible de donner la répartition des niveaux dans les 14 classes.

En maternelle, le Conseil de cycle a décidé, pour éviter toute contestation possible, de répartir les enfants de moyenne section en fonction de leur date de naissance.

En élémentaire, le choix de la Langue Vivante sera déterminant. Ensuite, on évitera de laisser un enfant dans un double niveau 2 années de suite et avec le même maître 3 années de suite.

* **Réorganisation du temps de service des enseignants** : à compter de la rentrée, ils assureront **24 heures** hebdomadaires et **108 heures** annualisées réparties de la manière suivante: **6 heures** consacrées aux Conseils d'École, **24 heures** pour les Conseils de Maîtres et les relations avec les parents, **18 heures** d'animation et de formations pédagogiques et **60 heures** pour apporter une aide personnalisée aux élèves en difficulté d'apprentissage **dont 15 heures** pour la préparation des séances.

***Organisation des temps d'aide personnalisée** : elle se fera, à l'initiative de chaque école, en prenant en compte les réalités et les contraintes locales : transport, cantine... Les enfants pourront être pris en charge, le matin avant le début des cours, sur le temps de midi ou le soir après la classe.

En septembre, les enseignants devront identifier les élèves concernés, **solliciter l'accord** des parents puis élaborer le planning des interventions. L'organisation proposée par le Conseil de maîtres devra être **validée par madame Cuculou, Inspectrice de la Circonscription de Vitré**, pour une mise en place début octobre.

C. Questions diverses

* **Problèmes de comportement** : la mise en place d'une fiche de liaison est suggéré. Il est rappelé que le cahier de correspondance doit être consulté chaque jour et qu'il doit être constamment dans le sac ou cartable de l'enfant afin de permettre tant aux parents qu'aux enseignants de signaler au plus vite tout dysfonctionnement.

* **Aménagement des cours** : L'un des objectifs du **projet d'école 2007-2010** est de prévenir les conduites à risque. Afin de limiter les conflits et faire de la récréation, un moment de récupération active, il est envisagé d'agrandir certains espaces pour suivre l'évolution de la population scolaire et d'aménager les aires de jeux.

Une rencontre a été organisée avec 2 élus, la responsable des services techniques, la conseillère pédagogique, 2 représentants de parents et 6 enseignants.

L'objet de cette réunion était de :

- recenser les dysfonctionnements dans les cours
- repérer les zones et éléments à supprimer ou modifier ou agrandir
- supprimer les espaces difficiles à surveiller
- préciser les achats à prévoir

Compte-tenu de **l'ampleur du projet**, les enseignants ont défini des priorités:

- **2008** : sécuriser les cours (clôtures-portails)-déplacer et réorienter le toboggan-traçages au sol-tables et bancs-une structure 3-6 ans
- **2009** : terrassements dans les 3 cours-enrobés-traçages au sol
- **2010** : finitions-une structure 6-10 ans

Au cours de cette réunion, ont été abordés, de façon informelle, les problèmes liés à l'exiguïté du dortoir, la non-conformité des lits superposés, l'évacuation des enfants en cas d'alerte incendie ainsi que l'aménagement éventuel du patio central....

Bonnes vacances : du **mardi 8 juillet à 11H45**
au **mardi 2 septembre le matin.**